

Les professionnels martiniquais et guadeloupéens ont demandé, jeudi 17 janvier, à bénéficier d'importantes mesures d'allègement fiscal afin d'enrayer les fermetures d'établissements et de créer de l'emploi.

Les hôteliers de Martinique et Guadeloupe, réunis au sein du Groupement des investisseurs hôteliers des outre-mer (GIHDOM), réclament "la mise en place d'une zone franche totale d'activité avec zéro taxe frappant les emplois et l'outil de travail".

Dans un communiqué, ils souhaitent également "l'adaptation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) à l'environnement économique immédiat", c'est-à-dire en tenant compte de la concurrence des îles voisines de la Caraïbe, où la fiscalité est moins lourde.

Ils veulent ainsi bénéficier d'un allègement du coût du travail de l'ordre de 25%, alors que [le dispositif désormais en vigueur, mis en place par le gouvernement à partir de 2013](#), n'offre qu'une réduction de 6%.

[en savoir plus](#)

Consultez la source sur Veille info tourisme: [Les hôteliers antillais réclament une zone franche sans aucune taxe](#)